

5.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240923-327774-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2024

**Suite à la convocation en date du 9 septembre 2024**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 23 SEPTEMBRE 2024**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Doriane BECUE donne pouvoir à Salim ACHIBA, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Maryline LUCAS, Maël GUIZIOU donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Monique EVRARD, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Luc MONNET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Vincent LEDOUX, Valérie LETARD, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Marie SANDRA, Jean-Noël VERFAILLIE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Sylvie CLERC, Christine DECODTS, Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT, Soraya FAHEM, Elisabeth MASSE, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

**OBJET** : Organisation des 25èmes Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) du 10 au 12 septembre 2024 à Dunkerque - demande de subvention

Vu le rapport DTT/2024/298

Vu l'avis en date du 16 septembre 2024 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer une subvention de 10 000 €, dans le cadre de l'organisation des 25èmes Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE), à Euraénergie ;
  - d'approuver les termes de la convention de partenariat entre le Département du Nord et Euraénergie, reprise en annexe 2 ci-jointe ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et les actes nécessaires à la subvention départementale ;
  - d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2024.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 13.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

# ANNEXE 1

DUNKERQUE du 10 au 12 septembre 2024



## Programme des tables rondes

Version 28/05/2024

Les Assises européennes de la transition énergétique sont coorganisées par :



En collaboration avec INDDIGO

Contact programmation :  
s.mousseau@inddigo.com

*Des ateliers retenus dans le cadre d'un appel à contributions composeront un programme parallèle aux sessions plénières.*

[www.assises-energie.org](http://www.assises-energie.org)

Edito 2024

Mardi 10 septembre 2024

8.30-9.15	<b>Sur invitation : Conférence de presse</b>
9.30-10.30  PL 1	<p><b>Plénière d'ouverture</b></p> <p><i>« Transformons nos contraintes en opportunité ».</i></p> <p><i>Les président-es des territoires co-organisateur des Assises et de l'ADEME, échangeront autour de ce fil directeur résolument engagé et optimiste. Ils nous présenteront leur perception de l'actualité de la transition énergétique sur leur territoire et au niveau national, et les opportunités créées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jean-François MONTAGNE</b>, Vice-Président à la Transition écologique et à la Résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque</li> <li>• <b>Claudine BICHET</b>, Vice-Présidente en charge du Climat, de la Transition énergétique, et de la Santé, à Bordeaux métropole – ou <b>Christine BOST</b> ?</li> <li>• <b>Pia IMBS</b>, Présidente Eurométropole de Strasbourg</li> <li>• <b>Nathalie KOENDERS</b> - Vice-Présidente aux mobilités actives de Dijon Métropole</li> <li>• <b>Sylvain WASERMAN</b>, Président de l'ADEME</li> </ul>
11.00-12.30  PL 2	<p><b>Rénovation énergétique des logements : enfin une stabilité ?</b></p> <p><i>5 millions de passoires énergétiques, 3,8 millions de ménage qui rencontrent des difficultés à payer leur facture de chauffage...la rénovation énergétique des logements est incontournable pour atteindre nos objectifs énergétiques, climatiques et sociaux.</i></p> <p><i>Et pourtant. Depuis des années, le service public de la rénovation énergétique peine à se maintenir dans un contexte sans cesse mouvant, aux financements incertains et aux engagements limités, et avec des ressources toujours contraintes.</i></p> <p><i>Fin du programme CEE de financement du Service d'Aide à la Rénovation Energétique, mise en place des Pactes Territoriaux, cette nouvelle donne rendra-t-elle pérenne ce service public plus que nécessaire ? Que peut-t-on apprendre de nos voisins européens ? Comment faire cohabiter service public et service privé ?</i></p> <p><i>Rendez-vous pour ce débat essentiel, avec nos experts, représentants différents horizons :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Valérie MANCRET-TAYLOR</b>, Directrice générale de l'ANAH,</li> <li>• <b>Jean - Patrick MASSON</b>, Vice-Président à la Transition écologique à Dijon métropole</li> <li>• <b>Delphine MUGNIER</b>, Co Directrice de l'ASDER, Espace France Renov et organisme de formation</li> <li>• <b>Andreas RUDINGER</b>, coordinateur transition énergétique à l'IDDRI, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales</li> <li>• <b>Frédéric UTZMANN</b>, directeur d'EFFY</li> </ul>

<p>11.30 – 12.30</p> <p>Conférence village 1</p>	<p><b>Comment l'intelligence artificielle impacte la transition énergétique ?</b></p> <p><i>C'est la question posée à nos intervenants, professionnels de l'énergie. De l'utilisateur à l'opérateur énergétique, l'intelligence artificielle poursuit son chemin, parfois sans vraiment que nous la percevions. Au-delà des compteurs « intelligents », il s'agit d'explorer dans cette table ronde, les impacts de l'IA dans les quotidiens de l'utilisateur, la place qu'elle pourrait prendre dans les années et décennies à venir. Mais également les impacts et les opportunités dans les métiers de la transition énergétique : quelles sont les nouvelles compétences requises ? Combien de nouveaux emplois créés ou transformés ? Quelles opportunités pour relier les différents acteurs de la chaîne énergétique, du producteur au consommateur ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maité JAUREGUY NAUDIN, Directrice Statistiques et Valorisation des Données RTE</li> <li>• Intervenante à confirmer, EQUANS</li> <li>• 3eme intervenant-e à confirmer Monteleoni</li> </ul>
<p>12.30 – 12.40</p>	<p><i>Regard du Grand Témoin</i></p>
<p>12.40-14.00</p>	<p><i>Pause déjeuner et découverte du Village de la Transition Énergétique</i></p>
<p>14.00 – 15.00</p> <p>Conférence village 2</p>	<p><b>L'autorénovation énergétique : comment en faire un outil de politique publique ?</b></p> <p><i>Et si l'autorénovation des logements pouvait être une réponse aux enjeux de massification ? L'autorénovation inquiète, voire dérange, mais reflète une réalité bien concrète pour de nombreux ménages, et pour de nombreuses enseignes.</i></p> <p><i>Alors, comment transformer cette tendance en véritable alliée de la rénovation énergétique des logements ? Afin qu'elle garantisse qualité des travaux, gain énergétique, et respect environnemental.</i></p> <p><i>Les intervenants contribueront au débat en apportant leur retour d'expérience, leur hauteur de vue, leurs suggestions pour encadrer ou accompagner cette filière qui offre de nombreuses opportunités.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suzanne DE CHEVEIGNE, Présidente des Compagnons Bâisseurs</li> <li>• Cécile GRACY, experte innovation sociale bâtiments, ADEME</li> <li>• Fatah REZZAI, directeur marché de la rénovation énergétique, LEROY MERIN</li> <li>• Raphaël SOISSON, société ZEEGRACHT, artisan (sous réserve)</li> </ul>
<p>15.00-16.15</p> <p>PL 3</p>	<p><b>Comment parvenir à la souveraineté énergétique européenne ?</b></p> <p><i>Avant tout, nous prendrons le temps de définir le concept de souveraineté énergétique : parle-t-on d'autonomie ? d'indépendance, et vis-à-vis de qui ? de sécurité d'approvisionnement ?</i></p> <p><i>Puis nos experts politiques, institutionnels, énergéticiens, débattront de la capacité de l'Europe à devenir souveraine en matière énergétique, alors même que chaque Etat revendique sa souveraineté, et que l'Union ne fait pas toujours la force.</i></p> <p><i>Des questions essentielles alimenteront le débat de cette table ronde : dans quelles conditions juridiques &amp; politiques l'Europe, pourrait-elle mettre en œuvre une véritable</i></p>

	<p><i>souveraineté énergétique &amp; Pour quel périmètre ? Quelles grandes orientations géostratégiques paraissent fondamentales en matière de transition énergétique et à quels coûts ? La souveraineté énergétique, une opportunité vers la paix ? Le Pacte social pour le Climat, une réponse à la stabilité ?</i></p> <p><i>Autour de la table :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• François GEMENNE, politologue</li> <li>• Maria PEJCINOVIC BURIC, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe (sous réserve)</li> <li>• Pascal CANFIN, député européen (sous réserve)</li> <li>• Sylvain WASERMAN, Président de l'ADEME</li> </ul>
<p>16.30-17.30</p> <p>PL 4</p> <p>Rencontres de la Décarbonation Industrielle</p>	<p><b>L'hydrogène, solution à la décarbonation ?</b></p> <p><i>Descriptif REDIT à insérer</i></p>
<p>16.30 – 17.30</p> <p>Conférence village 4</p>	<p><b>Les trophées des hydrogénies</b></p> <p><i>Descriptif André Asse à intégrer</i></p>
<p>19.30-22.00</p>	<p><b>Repas</b></p>

Mercredi 11 septembre 2024

<p>9.00 – 10.00</p> <p>PL 5</p>	<p><b>La COP qui valait 580 Milliards de dollars</b></p> <p><i>Le prix à payer pour l'adaptation au changement climatique des pays émergents ? Sans doute plus encore.</i></p> <p><i>Deux mois avant la COP 29, qui se déroulera du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou, cette conférence inversée vous permettra de décrypter les enjeux de cette prochaine Conférences des Parties, en particulier les enjeux relatifs à l'adaptation au changement climatique.</i></p> <p><i>Ce sera également l'occasion de traduire les enjeux d'une COP à l'échelle de nos collectivités.</i></p> <p><b>Vous aurez les manettes pour poser vos questions aux conférenciers !</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>François GEMENNE</b>, politologue et chercheure, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur de l'Observatoire Hugo dédié aux migrations environnementales.</li> <li>• <b>Claudine BICHET</b>, Vice-Présidente en charge du Climat, de la Transition énergétique, et de la Santé, à Bordeaux métropole.</li> </ul>
<p>10.00 – 11.00</p> <p>Conférence village 5</p>	<p><b>Enjeux énergétiques de la future mandature européenne</b></p> <p><i>En écho à la plénière dédiée à la souveraineté énergétique de l'Europe, cette table ronde sera dédiée aux rôles des députés européens nouvellement élus en matière de transition énergétique.</i></p> <p><i>Quels sont les prochains débats qui les attendent, quelles sont les projets de directive européennes et quels sont les enjeux pour nos territoires ?</i></p> <p><i>Des experts énergéticiens, financiers et des politiques européennes seront réunis autour de la table pour en parler.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Guillaume GILLET</b>, Group Public Affairs ENGIE, Vice-Président,</li> <li>• <b>Cécile HANOUNE</b>, chef d'unité, Direction Générale pour le Climat, Commission européenne</li> <li>• <b>Anne-Catherine HUSSON TRAORE</b>, directrice de NOVETHIC, experte de la finance durable</li> </ul>
<p>11.00-12.00</p> <p>PL 6</p>	<p><b>Activités maritimes et portuaires : la preuve d'une coopération énergétique possible à petite et grande échelle</b></p> <p><i>A travers plusieurs exemples, venez découvrir la coopération entre acteurs des domaines portuaires, maritimes et fluviaux, et les collectivités : multimodalité, créations de nouvelles filières énergétiques, innovation, aménagement et dynamique territoriale, coopération transfrontalière...</i></p> <p><i>De la banane à la capture de CO2, en passant par l'électrification à quai, et les bateaux à hydrogène, des témoignages inspirants autour de réussites mais également des difficultés rencontrées.</i></p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Claire MERLIN</b>, directrice générale du Port Autonome de Strasbourg</li> <li>• <b>Maurice GEORGES</b>, Président du directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque</li> <li>• <b>Félix DE CARPENTIER</b>, Vice-Président RSE du Groupe CMA CGM</li> </ul>
11.30-12.30 Conférence Village 6	<p><b>Masterclass by Maddyness : l'innovation au service de la transition</b></p> <p><i>Descriptif Maddyness à insérer</i></p>
12.00-12.10	<i>Regard du Grand Témoin</i>
12.10-13.30	<i>Pause déjeuner et découverte du Village de la Transition énergétique</i>
13.30 – 14.15  PL 7	<p><b>La création d'un collectif et l'adaptation au changement</b></p> <p>par <b>Fabien Galthié</b>, sélectionneur du XV de France</p> <p><i>Insérer descriptif par Orators ?</i></p>
14.00-15.00  Conférence village 7	<p><b>Zone à Faibles Emissions : les clés de la réussite pour une transition équitable</b></p> <p><i>Instaurées par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en 2019, les Zones à Faibles Emissions (ZFE) ont vu le jour dans nombre de métropoles, permettant de réduire la circulation de véhicules les plus polluants.</i></p> <p><i>Mais la mise en œuvre n'est pas sans difficulté, et pose la question centrale, une nouvelle fois, de la justice sociale dans la transition énergétique.</i></p> <p><i>Comment accompagner les populations aux revenus les plus modestes dans le renouvellement de leur véhicule, ou dans la mise en place de solutions alternatives à la voiture individuelle adaptées ?</i></p> <p><i>Cette table ronde réunira différents acteurs de terrain pour débattre des leviers de réussite et témoigner de leurs retours d'expérience pour la mise en place de politiques publiques locales durables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Claudia TERAN ESCOBAR</b>, chercheuse en psychologie sociale, spécialiste des mobilités, Université Paris Nanterre</li> <li>• <b>Agathe COLLARD</b>, responsable du pôle mobilité décarbonée, ALEC de l'Eurométropole de Strasbourg</li> <li>• <b>Claudine BICHET</b>, Vice-Présidente en charge du climat, de la transition énergétique et de la santé, Bordeaux métropole</li> <li>• <b>Philippe MONGES</b>, Vice-Président en charge de l'écologie urbaine, Plaine Commune</li> </ul>
15.00 – 16.15  PL 8	<p><b>La mobilité électrique : quelles conditions pour une filière soutenable ?</b></p>

	<p><i>La mobilité électrique est un des leviers majeurs de décarbonation du secteur des transports, complémentaire au développement des solutions alternatives à la voiture individuelle et à la sobriété.</i></p> <p><i>Pour en faire une filière durable, tant en termes environnemental que d'emplois, quels sont les verrous à lever ?</i></p> <p><i>La table ronde permettra l'expression de différents points de vue : industriels, géopoliticiens, chercheurs, pour aborder des questions variées autour de l'approvisionnement en matières premières, électrique, du recyclage des batteries et des avancées technologiques.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baptiste PERISSIN-FABERT, Directeur Général Délégué, ADEME</li> <li>• Pierre de FIRMAS, Directeur mobilité électrique, ENEDIS</li> <li>• Philippe VARIN, industriel et spécialiste géopolitique</li> <li>• Thomas BRION, Directeur de projets matériaux actifs et cathodes, ORANO</li> <li>• Luciano BIONDO - Directeur général Renault ElectriCity</li> <li>• Ville de Becancour</li> </ul>
<p>15.15-16.15</p> <p>Conférence village 8</p>	<p><b>Comment le sport se transforme face aux enjeux énergétiques et climatiques ?</b></p> <p><i>Rénovation énergétique des équipements sportifs, évolution des usages, réduction de l'empreinte carbone, adaptation des pratiques et des filières face au changement climatique : comment les secteurs sportifs et leur écosystème se transforment ? Quels rôles jouent-ils pour réduire leurs impacts énergétiques et climatiques ? Leurs engagements offrent-ils de nouvelles opportunités ?</i></p> <p><i>Les enjeux sont multiples, de l'exemplarité d'une collectivité à l'empreinte carbone d'un évènement sportif international.</i></p> <p><i>Les intervenants, experts du secteur, illustreront ces enjeux à travers des exemples très concrets.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maël BESSON, expert indépendant sport et transition écologique</li> <li>• Laura LE GOFF, Directrice Générale du Vendée Globe</li> <li>• Pierre RABADAN, adjoint à la mairie de Paris, en charge des sports et des JO, ancien rugbyman professionnel</li> </ul>
<p>16.30 – 17.30</p> <p>Plénière en salle Jean Bart</p> <p>PL 9</p>	<p><b>Les clés de la mobilisation des gisements d'énergies renouvelables</b></p> <p><i>Mesurons ensemble le chemin parcouru depuis la promulgation de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables : un an et demi plus tard quel bilan peut-t-on tirer de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR ?) Simple exercice réglementaire ou véritable levier d'engagement des collectivités ?</i></p> <p><i>Face aux constats, le débat portera sur les principaux leviers permettant de mobiliser de façon massive les gisements des énergies renouvelables. Les experts décrypteront les difficultés et les opportunités qu'offrent ces filières, en s'inspirant d'expériences en France et en Europe : ingénierie territoriale, financement, montages de projets, obligations réglementaires, engagement politique, citoyen...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nicola GARNIER, Délégué Général d'AMORCE</li> <li>• Marc HOFSESS, adjoint à la Transition énergétique à la ville et conseiller énergie Eurométropole de Strasbourg</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruno PARIS, Vice-Président en charge de la Transition écologique, Lorient métropole,</li> <li>• Franck LEROY, Président de la Région Grand Est,</li> </ul>
17.30 – 18.30  Conférence village 9	<p>Masterclass by Maddyness : Comment faire émerger plus de startups industrielles ? L'industrie, nouvel eldorado pour les startups françaises ?</p>
A partir de 19.00	Soirée de Gala

Jeudi 12 septembre 2024

<p>9.00-10.30</p> <p>PL 10</p> <p>Rencontres de la Décarbonation Industrielle</p>	<p><b>Dynamiques internationales de décarbonation</b></p> <p><i>Descriptif REDIT à insérer</i></p>
<p>9.00-10.00</p> <p>Evènement partenaire</p>	<p><b>40 ans du réseau CLER : coopérer pour mieux atteindre nos objectifs de transition à horizon 2030 ?</b></p> <p><i>Par le réseau CLER, France Villes Durables, SOLIHA</i></p> <p><i>Le réseau CLER fête cette année ses 40 ans et travaille à la mise à jour de sa stratégie à horizon 2030. L'occasion de célébrer ensemble l'histoire des réseaux professionnels dans la transition énergétique et d'ouvrir la discussion sur le rôle des réseaux de la transition énergétique : qu'est-ce qui les rapproche et les différencie ? Quelles sont leurs complémentarités à renforcer demain pour atteindre l'objectif partagé d'une transition énergétique ambitieuse et juste ?</i></p> <p><i>Cette conférence-débat sera animée par Alexis Monteil-Gutel, co-directeur du réseau CLER, avec la présence de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Antoine DETOURNE</b>, délégué général ESS France</li> <li>• <b>Michel GIORIA</b>, délégué général de France Renouvelables</li> <li>• <b>Juliette LAGANIER</b>, directrice générale de la Fédération SOLIHA,</li> <li>• <b>Sébastien MAIRE</b> délégué général chez France Villes et Territoires Durables</li> </ul> <p><i>À l'issue de la conférence, le réseau Cler et France Villes et Territoires Durables signeront une convention de partenariat.</i></p>
<p>9.30-11.00</p> <p>Conférence village 10</p>	<p><b>Table ronde dédiée aux jeunes</b></p> <p><i>En construction</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hugo DECRYPTE</li> <li>• Ou Salomé SAQUE,</li> </ul>
<p>11.00 – 12.00</p> <p>PL 11</p>	<p><b>Les jeunes face à la transition</b></p> <p><i>Une plénière tournée vers l'avenir : dialogue entre des étudiants et des lycéens, et des personnalités engagées dans les transitions sociétales.</i></p>

	<p><i>Quelles opportunités sont offertes pour les jeunes à travers ces transitions, quels sont leurs attentes, leurs doutes, leurs motivations ?</i></p> <p><i>Venez prendre part activement aux échanges en posant vos questions !</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Xavier BERTRAND</b>, Président de la Région Hauts-de-France</li> <li>• <b>Luc REMONT</b>, Président Directeur Général EDF</li> <li>• <b>Benoît DERIGNY</b>, Directeur général Manpower France</li> </ul>
<p><b>12.00-12.15</b></p>	<p><i>Regard du grand témoin sur les 3 jours</i></p>
<p>12.00 – 13.00</p> <p>PL 12</p>	<p>Plénière de clôture</p> <p><b>En construction</b></p>

# ANNEXE 2

## Convention de partenariat

Entre

**Euraénergie**, domiciliée 2508 Route de l'Écluse Trystram, 59140 Dunkerque, représentée par **Monsieur Rafael PONCE** en qualité de Directeur.

Ci-après « **Euraénergie** » ou « l'organisateur »

D'une part,

Et

Le **Département du Nord**, représentée par **Monsieur Christian POIRET** en sa qualité de Président du Conseil Départemental, 51 rue Gustave Delory, 59 047 LILLE,

Désigné ci-après « **Le Partenaire** »,

D'autre part

**Euraénergie** et le **Partenaire** pouvant être désignés ci-après par « **les Parties** ».

## Préambule

La France s'est dotée depuis longtemps déjà d'une politique énergétique nationale, mettant en évidence la nécessité de mieux maîtriser les consommations et de diversifier davantage notre production d'énergie.

Dans ce contexte, la Communauté Urbaine de Dunkerque a pris l'initiative d'organiser en 1998 les « 1ères Assises nationales de l'énergie »<sup>®</sup> devenues « Assises européennes de la transition énergétique »<sup>®</sup> en 2016 (ci-après désignée par "l'événement"). Elles sont coorganisées par la Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux Métropole, le Grand Genève et l'ADEME.

Le principal objectif de ce colloque, est de démontrer que les collectivités jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des politiques énergétiques territoriales en lien avec les autres domaines de la politique urbaine : habitat, économie, urbanisme, environnement, transport, social, emploi, formation...

Les Assises sont désormais reconnues comme le plus grand rendez-vous des acteurs incontournables dans les domaines énergétiques et climatiques, qui rassemblent chaque année en France plus de 3 000 participants. Croiser les regards, découvrir, apprendre, débattre, échanger sont les principales motivations des organisateurs pour initier et développer une culture décentralisée de l'énergie et du climat en lien avec les autres politiques territoriales. Un éventail d'acteurs et un réseau, riches de leur complémentarité et de leurs différences, composent le public de l'événement : les Institutionnels (Europe, Etat, régions, départements, municipalités, ...), les entreprises énergétiques, du bâtiment, d'équipements, le monde universitaire et associatif.

La Communauté urbaine propose depuis 2015 une nouvelle gouvernance qui se traduit par :

- la création d'un secrétariat permanent à Dunkerque : il a pour objectif d'assurer une continuité dans la qualité des éditions, de capitaliser et mettre en commun toute l'expertise acquise lors des précédentes éditions. Ses missions consistent à assister les organisateurs successifs pour la gestion des marchés de programmation et de communication et les conventions de partenariats nationaux,
- L'organisation en parallèle des Assises d'un « Carrefour des métiers de l'énergie » portant sur les thématiques de l'emploi, de la formation et des métiers dans le domaine de la transition énergétique,
- Une programmation « OFF » : animation du territoire qui accueille alliant culture et transition énergétique à destination du grand public.

C'est la direction du développement, de l'économie et du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui assure la coordination de cette mission de programmation et évaluation.

En juillet 2015, le vote de la Loi de transition énergétique est venu renforcer la politique nationale en matière d'énergie. Dans la logique de poursuivre ses travaux et de se conformer à l'actualité dans le domaine, la Communauté Urbaine de Dunkerque, a décidé de faire évoluer sa marque et de déposer trois nouvelles appellations intitulées :

- « Les Assises de la transition énergétique »,
- « Les Assises de la transition énergétique des collectivités territoriales »,
- « Les Assises européennes de la transition énergétique des collectivités territoriales ».

Partageant des objectifs communs le Département du Nord et les Organisateurs des Assises décident d'être partenaires pour l'Édition 2024.

## **Objectif de l'événement**

L'événement a pour principal objectif de sensibiliser les élus des collectivités territoriales sur leur place et leur rôle en matière de politique énergétique. Chaque édition se déroule sur trois jours (mardi, mercredi et jeudi) au cours du premier semestre de l'année en cours.

**La prochaine édition des Assises se tiendra sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque du 10 au 12 septembre 2024.**

Des animations : des stands, expositions, etc.

Des moyens de communication : site internet, interviews des intervenants, diffusion sur internet des plénières, conférence de presse.

Le suivi et la coordination générale de l'opération sont assurés par Euraénergie.

Pour l'organisation des Assises, Euraénergie sollicite le soutien de partenaires financiers historiques.

Le Partenaire souhaite apporter son soutien à l'organisation de débats centraux sur la thématique de l'énergie et contribuer à l'organisation des Assises.

Les Parties ayant une communauté d'intérêts, elles ont décidé et convenu ce qui suit :

## **Article 1 : Objet de la convention de partenariat**

La présente convention a pour objet de définir le montant, les modalités d'attribution et d'utilisation de l'aide financière accordée par le Partenaire à Euraénergie pour l'organisation de la prochaine édition qui se déroulera à Dunkerque en 2024.

## **Article 2 : Présentation de l'événement**

L'organisation des Assises comprend 4 grandes missions :

- la conceptualisation du programme (définition des thèmes et choix des intervenants),
- la communication (relations presse-média, site Internet, conception et réalisation de supports de communication),
- la conception scénographique et audiovisuelle,
- la logistique (locations mobilières et immobilières, aménagement et équipement des locaux, transports, restauration, animations, ...).

Le budget prévisionnel pour l'organisation des présentes Assises est fixé à 900 000 €.

## **Article 3 : Engagements du Partenaire**

**Organisation :** Pour contribuer à l'organisation des Assises, le Partenaire désignera la personne référente qui sera l'interlocutrice privilégiée de Euraénergie.



**Communication :** Le Partenaire contribue à la communication autour du colloque dans ses supports d'information. Euraénergie met à la disposition du partenaire des supports électroniques sur lesquels il pourra présenter ses interventions aux Assises ; le partenaire s'engage à diffuser ce document dans ses réseaux.

Le Partenaire s'engage à faire la promotion de l'évènement depuis son site internet trois mois avant la date de l'évènement (rubrique, agenda, évènementiel, autres...) et créer un lien vers celui des Assises.

**Participation financière :** L'aide apportée par le Partenaire à l'organisation des Assises est fixée à **10 000 €**.

#### **Article 4 : Engagements de Euraénergie**

Afin de bénéficier de l'aide définie à l'article 3, Euraénergie s'engage à respecter les points suivants :

**Organisation :** Pour contribuer à l'organisation des Assises, Euraénergie désignera la personne référente qui sera l'interlocutrice privilégiée du partenaire.

#### **Communication et relations presse**

- Le Partenaire, représenté par une personne désignée au sein de son entité, sera membre du comité de programmation des Assises qui se réunira à Paris environ 8 et 4 mois avant l'évènement et aura le privilège de contribuer aux orientations stratégiques du programme. Il sera associé à la définition et à la préparation du programme en proposant l'organisation d'interventions ainsi que des intervenants en fonction du thème défini par les organisateurs et en lien avec un tiers (collectivités territoriales)
- Le Partenaire pourra soumettre des propositions d'évènements, de visites de sites, d'atelier(s), de forum(s) et de valoriser ses actions partenariales de terrain, en lien avec le thème défini.
- Le logo du Partenaire apparaîtra sur les supports de communication suivants :
  - o Le **site internet** de l'évènement avec un lien renvoyant vers le site du Partenaire ;
  - o Le **programme** de l'évènement ;
  - o Tous les autres supports en lien avec l'évènement ;
- Un cabinet de relation presse est à disposition du Partenaire pour valoriser ses actions et/ou ses évènements et ainsi relayer l'information et/ou l'actualité du Partenaire. La Chronique des Assises est diffusée auprès d'un panel de journalistes et de contacts des organisateurs et sert de support à cette diffusion d'information et/ou d'actualité (fréquence variable fonction de l'actualité).
- Une vidéo promotionnelle diffusée.

#### **Logistique**

- Le partenaire disposera de **15 entrées aux Assises**, une entrée est valable par personne pour les 3 jours et comprend les accès aux visites, ateliers, plénières, cocktail de bienvenue, pauses café, tous les repas y compris le dîner de gala. L'inscription en ligne sera obligatoire et se fera à l'aide d'un code que l'organisateur confiera à l'interlocuteur privilégié désigné par le partenaire à partir du site web de l'organisateur (<https://assises-energie.org/>),
- Le partenaire interviendra lors d'une **table ronde** « Comment le Sport se transforme face aux enjeux énergétiques et climatiques ».

### **Article 5 : Modalités de versement de la participation financière du Partenaire**

La somme sera versée en une fois par virement dans les 90 jours suivants la réception de la facture au crédit du compte suivant :

Titulaire : EURAENERGIE Code banque : 16706 Code guichet : 05092 N° du compte : 53963622836 Clé : 52 Nom et adresse de la banque : Crédit Agricole Nord de France
--

### **Article 6 : Financement des Assises**

Euraénergie s'engage à :

- affecter la totalité de la somme versée par le Partenaire, de manière directe, intégralement et exclusivement aux Assises ;
- mettre à la disposition du Partenaire ou de toute autre personne désignée par lui toute pièce justificative des dépenses, et ce à tout moment ;
- disposer de l'ensemble des droits, autorisations légales et administratives nécessaires à l'exécution des présentes.

### **Article 7 : Propriété et droits d'utilisation**

Euraénergie est le propriétaire exclusif des marques déposées sus mentionnées en préambule. A ce titre, elle se réserve tous droits et autorisations d'utilisation et de reproduction de cette appellation ainsi que de sa charte graphique et de ses déclinaisons.

Le Partenaire peut, sous réserve de l'accord de Eurénergie, divulguer et/ou utiliser tout ou partie des informations et résultats qui lui seront communiqués par Eurénergie en exécution de la présente Convention. Toutes les divulgations ou utilisations de ces documents doivent mentionner leur origine et faire apparaître Eurénergie comme organisateur des Assises.

Euraénergie, propriétaire des informations et résultats, peut mettre en place toute protection légale et conventionnelle qu'elle jugera utile, de tout ou partie de ces informations et résultats.

### **Article 8 : Différends et litiges**

En cas de contestations, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les Parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

### **Article 9 : Responsables respectifs**

Sont nommés responsables de l'exécution de la présente convention :

- Pour Euraénergie : Monsieur Rafael PONCE - Directeur Général - [rafael.ponce@euraenergie.fr](mailto:rafael.ponce@euraenergie.fr)
- Pour le Partenaire : Monsieur Mathieu COOREN - Directeur-adjoint de la Direction Territoires et Transitions - [Mathieu.COOREN@lenord.fr](mailto:Mathieu.COOREN@lenord.fr)

Euraénergie et le Partenaire s'informent mutuellement en cas de changement de ces nominations.

#### **Article 10 : Interlocuteurs privilégiés**

Sont nommés interlocuteurs privilégiés pour l'organisation de l'événement :

- Pour Euraénergie :
- Pour le Partenaire :

#### **Article 11 : Validité de la convention**

La présente convention entre en vigueur à la date de sa notification au Partenaire par Euraénergie.

La durée de la convention est d'un an.

Fait à Dunkerque, le

en 3 exemplaires originaux.

Pour Euraénergie,  
le Directeur Général,

Pour le Département du Nord  
Le Président

Rafaël PONCE

Christian POIRET

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 23 septembre 2024**

OBJET : Organisation des 25èmes Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) du 10 au 12 septembre 2024 à Dunkerque - demande de subvention

Rendez-vous annuel incontournable des acteurs engagés dans la transition énergétique des territoires depuis 1999, les Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) accueillent chaque année plus de 3 500 participants pour 3 jours de débats et de rencontres.

Actuellement co-organisées entre la Communauté Urbaine de Dunkerque, Bordeaux Métropole, Eurométropole de Strasbourg, Dijon Métropole et l'ADEME, les Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) se sont déroulées à Dunkerque pour leur 25<sup>ème</sup> édition du 10 au 12 septembre 2024.

Le fil conducteur de cette 25<sup>ème</sup> édition était « Transformons nos contraintes en opportunités » avec comme grand témoin le politologue, co-auteur du 6<sup>ème</sup> rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) de 2023 et professeur à HEC Paris, M. François GEMENNE.

Le programme de cette 25<sup>ème</sup> édition comptait plus de 150 plénières, tables rondes, conférences, entretiens, témoignages, ateliers ou encore visites de sites, pour se rencontrer, échanger, partager et faire le plein d'inspiration et d'innovation dans le domaine de la transition énergétique (cf. annexe 1).

Le Département du Nord est partenaire de chaque édition dunkerquoise des AETE. Il participe financièrement cette année à hauteur de 10 000 € (cf. annexe 2). Le Département a participé à une table ronde relative au Sport et transition climatique en lien, notamment, avec le Grand Départ du Tour de France 2025.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention de 10 000 € dans le cadre de l'organisation des 25èmes Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) à Euraénergie ;
- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre le Département du Nord et Euraénergie, reprise en annexe 2 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et les actes nécessaires à la subvention départementale ;
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2024.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23004OP001	23004E15	50 400 €	40 400 €	10 000

Patrick VALOIS  
Vice-Président